



Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Hebdo N° 92 - Mercredi 18 novembre 2020

A la Une

Mutations : la note de service est sortie, les listes syndicales sont à votre disposition

La note de service liée aux mutations 2021 des personnels de direction est disponible depuis ce lundi 16 novembre dans le [BO spécial n°10](#).

En complément, le SNP DEN met à disposition de ses adhérents des [fichiers réunissant les postes vacants et les postes susceptibles d'être vacants](#). Ces fichiers intègrent l'ensemble des données disponibles dans SIRHEN, complétées par l'enquête syndicale.

Nous vous proposons également d'accéder aux parties des Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui vous sont spécifiquement dédiées dans l'article ci-contre.

Mutations des perdre et BO spécial du 16 novembre ou « Nous l'avons parcouru pour vous... »

Vous avez reçu, lundi ou mardi, souvent par le biais des services académiques ou de vos secrétaires académiques, l'extrait du BO concernant les mutations des personnels de direction. Vous vous êtes donc rué(e) sur le texte et vous avez été déçu(e) par son contenu qui, en dehors du calendrier - certes très utile -, ne contient que peu d'informations pratiques.

Détrompez-vous ! Ce texte fait en réalité partie d'un ensemble intitulé : "**Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports**", pour lequel nous avons fait ressortir les éléments concernant les personnels de direction. [Lire la suite](#)

Collèges et protocole sanitaire renforcé : enfin des avancées grâce à l'action du SNPDEN

Le cabinet du MEN a fait savoir au SNPDEN, vendredi 13 novembre 2020, que des consignes avaient été données aux recteurs afin qu'ils examinent avec attention la situation des collèges qui, pour des raisons diverses, sont dans l'incapacité de respecter tout ou partie du protocole sanitaire renforcé, et se trouvent, de ce fait, confrontés à des tensions multiples. Cela correspond aux vœux du SNPDEN qui demandait que l'on sorte du refus de principe (cf. [LDD n° 948](#)), et que les propositions d'aménagements faites par les équipes de direction de ces collèges en tension soient bien considérées avec souplesse et pragmatisme par les autorités académiques, parallèlement à une consultation des instances de l'établissement. Ces avancées sont le résultat de l'action constante et déterminée du SNPDEN qui, sur ces questions, depuis le GNPD du 4 novembre dernier, demandait au Ministre que l'on sorte du « NON a priori » pour les collèges. Nos sections départementales et académiques se tiennent aux côtés des équipes de direction des collèges concernés pour les soutenir dans leurs démarches, et les éventuelles difficultés locales seront à faire connaître au niveau national.

Autres

Des précisions sur le chef-d'œuvre pour les CAP

Les modalités d'évaluation du chef-d'œuvre pour les CAP et les élèves de bac professionnel sont parues dernièrement. Dans cet hebdo, retrouvez-les liens ainsi qu'un résumé sur les différentes étapes pour l'examen du CAP. [Lire la suite](#)

En direct des établissements



Justificatifs de déplacement scolaire des élèves

Une simplification bienvenue : il n'est pas nécessaire de fournir aux élèves des attestations pour justifier leurs déplacements. Voir la [FAQ Covid-19](#) sur le site du Ministère, dont voici un extrait.

Organisation des protocoles de remplacement dans les EPLE

Vous souhaitez mettre en place un protocole de remplacement au sein de votre établissement ? Ci-après un point de la Cellule juridique sur les textes et démarches à suivre pour organiser un tel protocole. [Lire la suite](#)

*"Collégiens et lycéens
Pour les collégiens et les lycéens, la seule
présentation du cahier de correspondance
suffit pour justifier du déplacement".
(Mise à jour : octobre 2020)*



Agenda

Lundi 16 novembre

- Grenelle de l'Éducation - Atelier "Encadrement"
- Groupe de travail "mobilité": commissaires paritaires nationaux, secrétaires académiques,...

Mardi 17 novembre

- Réunion Cellule juridique
- Conseil Supérieur de l'Éducation

Mercredi 18 novembre

- Conseil National des Associations Éducatives de l'Enseignement Public (CNAECEP)
- Observatoire de la presse lycéenne
- Conférence nationale

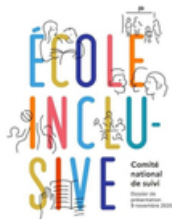
Jeudi 19 novembre

- Commissions disciplinaires
- Commission Vie syndicale
- Groupe de travail ministériel 10 : "Développement de la qualité de vie au travail"

Vendredi 20 novembre

- Grenelle de l'Éducation - Atelier "Gouvernance des écoles et des établissements"
- Comité Technique du MEN: préparation fédérale

Actualités



Ecole inclusive : bilan et perspectives 2021

Réuni le 9 novembre 2020, le Comité national de suivi de l'École inclusive a dressé un état des lieux des avancées réalisées depuis 2017 et effectué un bilan de la rentrée 2020. L'occasion également de présenter les nouveaux objectifs et les actions prévues pour le développement de l'École inclusive en 2020-2021. [Lire la suite](#)



Enseignements de spécialité : des choix orientés selon l'origine sociale et le sexe

Alors que le ministère de l'Éducation nationale a [communiqué, en septembre 2020](#), sur la diversification des choix des enseignements de spécialité des lycéens en première et terminale générale, une note d'information de la DEPP, publiée le 13 novembre, vient préciser ces choix de parcours, marqués notamment par l'origine sociale ainsi que par le sexe. [Lire la suite](#)



Un nouveau dispositif pour les agents vulnérables à une forme grave d'infection au COVID-19...

Mercredi 11 novembre 2020, un [décret](#) ainsi qu'une [circulaire](#) ont été publiés permettant :

- de fixer une **nouvelle liste de critères définissant les personnes vulnérables**,
- de **clarifier leurs modalités d'organisation du travail comme leur prise en charge**. [Lire la suite](#)



Textes signalés

Au [BO spécial n°10](#) du 16 novembre 2020 : [Lignes directrices de gestion ministérielles Mobilité](#) et [note de service](#) relative au mouvement général 2021 des personnels de direction. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)